

# OFFICE NOTARIAL

Téléphone : 01 69 31 90 00

Télécopie : 01 60 14 69 99



# PALAISEAU

91120

13 rue Edouard Branly

Marcel **HUBERLAND**

André **CAMPRODON**

Déolinda **DE FREITAS BARRETO**

Romain **VIEIRA**

Henri-Paul **JAUFFRET**

*Notaires*

*Société titulaire d'un office notarial*

Christine **GUÉNON**

Ambre **PINEAU**

## PIECES A FOURNIR AU NOTAIRE EN VUE DE LA REDACTION D'UN ACTE DE DEPOT DE CONVENTION DE DIVORCE PAR CONSENTEMENT MUTUEL

Merci de nous fournir :

- Original de la convention de divorce (signée avec les avocats de chacun des époux) contenant, le cas échéant, l'état liquidatif,
- Formulaire d'information signé et daté par chacun des enfants mineurs,
- Accusés de réception des lettres recommandées adressées à chacun des époux et signées par chacun des époux (afin de vérifier le délai de réflexion de 15 jours),
- Acte de naissance de chacun des époux,
- Acte de mariage des époux,
- Copie du contrat de mariage, le cas échéant,
- Copie du livret(s) de famille des époux,
- Acte de changement de régime matrimonial et homologation, le cas échéant,
- Copie des cartes d'identité ou passeports ou cartes de séjour de chacun des époux,
- Questionnaire d'état-civil ci-joint complété,
- Professions, adresses, téléphones (domicile, travail, portable), e-mail,
- Chèque d'un montant de 50,00 Euros constituant une avance sur frais.

Le coût de cet acte est de 350,05 Euros.

En présence d'un bien immobilier (ou de biens à partager), merci de nous consulter pour connaître le coût de cet acte.

Merci de privilégier  
l'e-mail pour nous  
contacter.

**NB : pour les copies des livrets de famille, merci de joindre la page vierge après le dernier enfant.**

\*\*\*

\*

e-mail : [officenotarial.91001@notaires.fr](mailto:officenotarial.91001@notaires.fr)

**Parking en sous-sol - RER B Station Palaiseau**

Site internet : <http://officenotarial-91001.notaires.fr/>

Membre d'une Association Agréée – Le règlement des honoraires par chèque est accepté

RCS EVRY d 300 474 574

ISO 9001  
BUREAU VERITAS  
Certification



## INFORMATION

Votre divorce sera efficace dès la signature de l'acte de dépôt par le notaire.

Le divorce par consentement mutuel nécessite que les époux soient d'accord sur toutes les modalités du divorce :

- pension alimentaire,
- garde des enfants,
- prestation compensatoire,
- partage des biens, des comptes, des voitures, des biens mobiliers et immobiliers, des assurances-vie...

Il y a deux types d'acte de dépôt :

- Soit le dépôt avec reconnaissance d'écriture et de signature (dit dépôt exécutoire),
- Soit le dépôt simple.

### **Acte de dépôt exécutoire :**

Les époux doivent être présents pour la signature de cet acte afin de reconnaître leur écriture et signature. Cela permet de conférer à l'acte la force exécutoire. La force exécutoire permet de faire exécuter la convention de divorce devant les tribunaux notamment si des soultes doivent être versées...

Cela permettra également au notaire de vérifier l'absence de rétractation du consentement des époux.

Cet acte de dépôt exécutoire doit être privilégié.

### **Acte de dépôt simple :**

L'acte pourra être signé en l'absence des époux mais cet acte ne disposera pas de la force exécutoire.

Cet acte ne pourra être envisagé que si la convention de divorce ne crée pas d'obligations financières entre les époux.

A choisir :

- Dépôt exécutoire,
- Dépôt simple.

**QUESTIONNAIRE D'ETAT CIVIL, A NOUS RETOURNER COMPLETE**

**EPOUX 1 :**

**NOM** (état civil) .....

Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) .....

Lieu et date de naissance .....

Domicile actuel .....

Profession .....

Nationalité .....

**Téléphones :**

Travail ..... Domicile .....

Portable .....

**E-mail**.....

A compléter éventuellement :

- Divorcé de Madame .....

suivant jugement du T.G.I. de ....., le .....

- Séparé de corps de Madame .....

suivant jugement du T.G.I. de ....., le .....

- Veuf de Madame .....

décédée à ....., le .....

- pour les personnes de nationalité étrangère, nous adresser une photocopie de votre carte de résident ou de séjour ou tout autre justificatif officiel (passeport, carte d'identité...).

\*\*\*\*\*

**EPOUX 2 :**

**NOM** (état civil).....

Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) .....

Lieu et date de naissance .....

Domicile actuel .....

Profession .....

Nationalité .....

**Téléphones :**

Travail ..... Domicile .....

Portable .....  
**E-mail**.....

A compléter éventuellement :

- Divorcé de Monsieur.....  
suivant jugement du T.G.I. de ....., le .....  
- Séparé de corps de Monsieur.....  
suivant jugement du T.G.I. de .....le.....  
- Veuve de Monsieur.....  
décédé à ....., le .....

- pour les personnes de nationalité étrangère, nous adresser une photocopie de votre carte de résident ou de séjour ou tout autre justificatif officiel (passeport, carte d'identité...).

\*\*\*\*\*

**Régime matrimonial des époux :**

Lieu et date du mariage .....

Avez-vous établi un contrat de mariage :  OUI  NON

➤ Dans l'affirmative, nous adresser une copie du contrat de mariage ou, si le régime a été modifié, une copie du changement de régime matrimonial.

Notaire du contrat ..... Date du contrat .....

Régime adopté .....

\*\*\*\*\*

**Coordonnées des avocats :**

**Avocat de l'époux 1 :**

NOM/Prénom : .....

Adresse : .....  
.....

Tel : .....

Mail : .....

**Avocat de l'époux 2 :**

NOM/Prénom : .....

Adresse : .....  
.....

Tel : .....

Mail : .....

\*\*\*

\*